



# L'ADUGES


au service des

# ASSOCIATIONS



**Aduges**  
au cœur  
des quartiers





Après un processus d'information et de négociation entre les équipes salariées et les Conseils d'Administration respectifs des deux associations, la Maison de la Vie Associative est, depuis le 1er Juillet 2017, effectivement intégrée à l'ADUGES.

Dans les faits, sur le plan de la gouvernance **la Maison de la Vie Associative conserve son identité propre** avec un Conseil de Maison autonome et un règlement intérieur. Elle dispose d'une représentation au Conseil d'Administration de l'ADUGES.

Véritable pilier de la vie associative, ce projet commun qui nous lie maintenant, va permettre à l'ADUGES de **renforcer son panel d'informations et de ressources et le mettre au service des acteurs de la vie associative locale**, présents sur le territoire de la CUD.

La contribution des associations à la vie locale est irremplaçable. Implantées au cœur des quartiers et au plus proche des citoyens, elles favorisent le lien social et confortent le mieux vivre ensemble. Elles participent au développement et à l'enrichissement de l'action citoyenne, dans des domaines aussi divers que l'accès à la culture, à la santé, à la formation, aux sports et aux loisirs ; elles contribuent aussi à briser l'isolement des populations les plus fragiles.

C'est un nouvel espace, lieu d'échanges et de rencontres, à l'écoute et au service de femmes et d'hommes engagés partageant les valeurs qui nous sont chères : la Liberté, l'Egalité, la Fraternité, mais aussi la solidarité, la tolérance, la laïcité, toutes les valeurs porteuses de citoyenneté.

A l'ADUGES, c'est maintenant près de 330 associations adhérentes, qui peuvent dès à présent bénéficier d'une offre renforcée dans le domaine de l'accueil et de l'accompagnement.

Le site **Point d'Information de la Vie Associative (PIVA)**, label d'Etat, **reste dédié** et actif à l'adresse habituelle de la MVA.

La lecture de ce document, doit vous permettre de trouver l'intégralité de l'offre de services aux associations ainsi que les modalités pour en bénéficier.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre adhésion à ce projet commun.

Le Président de l'ADUGES  
Joël RICHARD

Le Président du Conseil de Maison de la Vie Associative  
Pascal MATTHYS

## La mise à disposition de salles

Que ce soit de manière régulière ou ponctuelle, l'ADUGES met à disposition des associations adhérentes des salles :

- ◆ en Maison de quartier pour **des activités et des permanences**,
- ◆ à la Maison de la Vie Associative pour **des réunions statutaires** (Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Bureau, des permanences, des conférences...)



La capacité des salles et les modalités de mise à disposition varient selon la structure



## Du matériel

- Les salles peuvent être prêtées avec du matériel tel que vidéo-projecteur, écran, lecteur DVD, réfrigérateur, vaisselle...
- Un cyber centre est également accessible aux associations dans chaque Maison de quartier.

Le matériel disponible et les modalités de mise à disposition varient selon la structure

## La domiciliation

- L'ADUGES propose à ses associations adhérentes de domicilier leur siège social dans ses structures.
- Elles ont la possibilité de recevoir leur courrier et le récupérer lors des horaires d'ouverture qui varient selon l'équipement.



Depuis juillet 2017, la Maison de la Vie Associative, MVA, **pôle ressource de la vie associative locale** a rejoint l'ADUGES.

Reconnue par l'Etat, Point d'Information à la Vie Associative (PIVA), la MVA s'adresse à toute association qui en fait la demande, quelque soit le domaine d'intervention et le territoire d'implantation, pour toutes les questions touchant à la vie quotidienne de l'association (gouvernance associative, gestion administrative et financière) et au projet associatif (élaboration et développement).

L'ADUGES à travers la MVA s'engage, via le cahier des charges PIVA, à assurer **un accueil personnalisé, une écoute bienveillante** et une **information fiable** de tout porteur d'un projet collectif ou tout dirigeant associatif bénévole.

## Un coup de pouce lors de la création de votre association

La Maison de la Vie Associative est un incubateur d'associations.

Pour bien démarrer dans la vie associative, notre rôle est de vous accompagner :

- ◆ Dans la définition ou la clarification de votre projet
- ◆ Dans l'élaboration de vos statuts associatifs
- ◆ Dans les formalités administratives de création de votre association
- ◆ Dans la mise à disposition d'outils : statuts commentés, textes législatifs...

## Un accompagnement technique et méthodologique au quotidien

La Maison de la Vie Associative dispose de compétences variées :

- ◆ Accompagnement à la gestion de la vie associative et des obligations statutaires
- ◆ Questions relatives à la gouvernance associative
- ◆ Questions financières et comptables (mettre en place et tenir sa comptabilité, élaborer un budget prévisionnel...)
- ◆ Accompagnement à la recherche de financements publics et privés et montage de dossiers de demande de subventions
- ◆ Accompagnement au montage de projets
- ◆ Mise à disposition d'outils : fiches pratiques sur l'organisation d'un loto, d'un plan de communication, les barèmes de frais kilométriques, le livret «monde associatif et médias locaux»...

Adhérer à l'ADUGES, c'est adhérer à un panel de ressources. Via la MVA, les associations adhérentes sont orientées vers les ressources et acteurs susceptibles de les accompagner dans leurs projets. Elles sont également informées des appels à projets, des recherches d'intervenants sur le territoire (prestations, services, temps forts...).

---

## Des rencontres associatives et ateliers participatifs

Fort de ses différents réseaux et partenaires, la MVA propose tout au long de l'année des débats, conférences, ateliers participatifs, temps d'échange afin de permettre aux bénévoles, responsables ou aux salariés d'associations de se rencontrer, de s'informer, d'acquérir ou développer des compétences.

*Le programme est disponible à l'accueil de toutes les structures ADUGES.*

---

## Un soutien administratif \*

La Maison de la Vie Associative vous apporte une aide administrative avec la frappe de documents, des propositions de courriers types pour les Assemblées Générales, des invitations... Au sein de la MVA, les associations peuvent trouver un espace informatique avec accès internet et la possibilité d'imprimer.

---

## Un service infographie - reprographie \*

La MVA propose aux associations adhérentes un conseil en communication visuelle en réalisant des documents de communication (création de maquettes) et la réalisation de supports de communication (photopies, billetterie, impression de kakémonos, roll ups, affiches, papier à entête, banderoles).

---

## Une aide en comptabilité et paie \*

Les associations adhérentes peuvent faire saisir leur comptabilité et faire réaliser leurs fiches de paie par la MVA.

---

## Communication internet

Adhérer à l'ADUGES, c'est aussi figurer dans l'annuaire associatif numérique, c'est voir ses événements partagés sur les réseaux sociaux, sur le site de la Maison de la Vie Associative et disposer d'un mini-site Internet hébergé sur le site MVA.

## Votre association souhaite adhérer à l'ADUGES et bénéficier de tous les services ?

### Une démarche simple et rapide !

- 1** Retirez un dossier d'Adhésion Association.  
Il est disponible à l'accueil de tous les équipements ADUGES et en ligne [www.associations-dunkerque.org](http://www.associations-dunkerque.org).
- 2** Faites enregistrer votre dossier d'adhésion par la Maison de la Vie Associative (MVA).
- 3** Participez à un comité d'information et d'accueil pour échanger sur votre association et les services que l'ADUGES met à votre disposition.  
Une date vous sera proposée par la MVA.
- 4** Retirez votre carte d'adhérent et accédez à tous les services aux associations sur tous les sites ADUGES.
- 5** Vous renouvellez chaque année votre adhésion par une procédure simplifiée.

*L'adhésion est soumise à une cotisation annuelle (prix indicatif 2018 : 35 €).*

## Représentation des associations à l'ADUGES

Impliquez-vous dans le Conseil de Maison de la Vie Associative !

C'est l'instance de concertation, de débat et de définition des orientations du projet de la Maison de la Vie Associative.

Toute association adhérente à l'ADUGES peut faire acte de candidature et y siéger à l'issue d'un vote en Conseil de Maison de la Vie Associative extraordinaire. Le mandat est de 2 ans.

L'ADUGES a créé un collège « Vie Associative » au sein de son Conseil d'Administration. 5 postes sont réservés aux associations siégeant au Conseil de Maison de la Vie Associative.

Le Collège des Associations est force de proposition pour faire évoluer le projet de la MVA et porter la parole des associations sur le territoire de la CUD.

N'hésitez pas ! Rejoignez-nous !

## Les Maisons de quartier

### Dunkerque - Rosendaël

#### Maison de quartier de la Tente Verte

61 rue de Verdun 59240 DUNKERQUE  
Tél : 03 28 59 69 43  
tenteverte@aduges.org

#### Maison de quartier de Rosendaël Centre

Square Paul Doumer 59240 DUNKERQUE  
Tél : 03 28 59 69 47  
rosendael@aduges.org

### Dunkerque - Malo les Bains

#### Maison de quartier du Méridien

181 rue de Cambrai 59240 DUNKERQUE  
Tél : 03 28 59 69 51  
meridien@aduges.org

### Dunkerque - Centre

#### Maison de quartier Glacis/Victoire

6/8 rue de l'Adroit 59140 DUNKERQUE  
Tél : 03 28 59 69 32  
glacis@aduges.org

#### Maison de quartier Soubise

36 rue de Soubise 59140 DUNKERQUE  
Tél : 03 28 59 69 26  
soubise@aduges.org

#### Maison de quartier de la Basse Ville

49 rue de la Paix 59140 DUNKERQUE  
Tél : 03 28 59 69 24  
basseville@aduges.org

#### Maison de quartier La Timonerie

550 rue André Malraux 59140 DUNKERQUE  
Tél : 03 28 59 69 39  
latimonerie@aduges.org

#### Maison de quartier de l'Île Jeanty

Rés. Les Bateliers 2 rue Waeteraere  
59140 DUNKERQUE  
Tél : 03 28 59 69 16  
ilejeanty@aduges.org

#### Maison de quartier du Jeu de Mail

«Au cœur du Mail»  
50 rue du Jeu de Mail 59140 DUNKERQUE  
Tél : 03 28 59 69 08  
jeudemail@aduges.org

#### Maison de quartier du Carré de la Vieille

rue du 11 novembre 1918 59140 DUNKERQUE  
Tél : 03 28 59 69 18  
carredelavieille@aduges.org

### Dunkerque - Petite-Synthe

#### Maison de quartier du Banc Vert

rue de la Ferme Vert 59640 DUNKERQUE  
Tél : 03 28 59 69 12  
bancvert@aduges.org

#### Maison de quartier du Pont Loby

1602 rue du Banc Vert 59640 DUNKERQUE  
Tél : 03 28 59 69 10  
pontloby@aduges.org

#### Maison de quartier Pasteur

4 rue de l'Égalité 59640 DUNKERQUE  
Tél : 03 28 59 69 06  
pasteur@aduges.org

### Dunkerque - Mardyck

#### Maison de Village de Mardyck

Place du village 59279 MARDYCK  
Tél : 03 28 59 69 55  
mardyck@aduges.org

### Leffrinckoucke

#### Maison pour tous

374 rue du Général Catroux  
59495 LEFFRINCKOUCKE  
Tél : 03 28 69 53 77  
maisonpourtous@aduges.org

## La Vie associative

#### Maison de la Vie Associative

Terre plein du Jeu de Mail  
rue du 11 novembre 1918  
59140 DUNKERQUE  
Tél : 03 28 66 54 20  
contact@mva-dunkerque.org



L'ADUGES gère aussi les structures Petite Enfance des villes de Dunkerque et Leffrinckoucke :  
3 haltes garderies, 8 multi accueils, 1 crèche familiale.



## ADUGES

Association Dunkerquoise de Gestion des Equipements Sociaux

Siège social : « Au coeur du Mail » 50 rue du Jeu de Mail 59140 DUNKERQUE

Tél : 03 28 59 69 00 - [www.aduges.org](http://www.aduges.org)

